

QUI PEUT M'AIDER ?

Par **Profil supprimé** Posté le 07/02/2014 à 20h30

Je suis déçue et en colère contre le système hospitalier qui croit à sa promesse d'arrêter alors qu'il a les symptômes de dépression et d'alcoolisation, alors que son propre médecin et sa mère voulaient l'hospitalisation sous contrainte. Facilité de laisser sortir ? Est ce moi qui me trompe qui ne croit pas à sa promesse ? Je subis en attendant des violences verbales, humiliations, coups bas (il ferme la porte d'entrée et laisse les clés dedans, il dort dans le grenier dans 7° pour mieux m'en rendre coupable ensuite, a fait la grève de la faim pendant 5 jours, menace de se suicider : chantage affectif), surveillance du motif de mes absences car jaloux aussi. ...J'hésite à partir car ce sont mes meubles qui sont ici. J'ai peur qu'il change les serrures si je pars ou qu'il les détruise.

2 RÉPONSES

Profil supprimé - 10/02/2014 à 14h14

Bonjour Sherpa,

Ta colère et ta déception vis à vis du système hospitalier peuvent, je pense, largement se comprendre.

Peut être faut il que tu en parle avec ceux /celles qui l'ont suivi là bas...

Le problème selon moi et ma petite expérience du contexte alcoolique, c'est qu' hélas, les ami(e)s, le/la conjoint(e), la famille, les collègues... PERSONNE ne pourra faire à sa place, ni surtout, avoir la VOLONTE à sa place. Hors, qui dit Hospitalisation d' OFFICE dit que vous prendriez la décision pour lui. Et il risque d' y avoir des conséquences (ressenti, rancune, incompréhension, refus de communiquer, aggravation de ce que tu subis déjà ...).

Ne plus avoir confiance, c'est réellement un problème dans un couple.

Déjà sans alcool si tu n'as pas confiance en l' autre c'est quand même compliqué, mais ajoute à ça l' alcool et le climat de doute permanent, cela n'aide pas.

Tu dis "Je subis"... Sherpa, certain(e) qui m'ont vu poster ici il y a encore quelques mois, riraient sans doute jaune de me voir écrire cela, mais, tu n'as pas à subir. Ca n'est pas ça l' amour. Ca n'a jamais été ça.

La violence verbale, l' humiliation, le chantage affectif, les coups bas, la jalousie... comme d' autres ici je pense, tu connais, j'ai connu également.

Je ne connais pas ton histoire, ni ta vie, et je ne me permettrai pas de juger qui que ce soit ni quoi que ce soit, mais simplement te dire de partir tant que tu le peux. Qu'il ne t'as pas encore atteinte au point que tu te ronges de culpabilité, et ne sombre toi aussi dans une forme de dépression.

Si ce sont tes meubles mais qu'il est titulaire du bail, explique lui qu'il y a deux solution:

la solution "sympa": il te laisse revenir le temps que tu reprennes TES affaires mais tu ne vis plus avec lui. Ca n'empêche pas la discussion ni rien mais ça recadre et te permet de te protéger.

ou la solution "manière forte" type "je préviens les autorités compétentes, je finirai par tout récupérer même si c'est dans la douleur, et on aura réellement une raison de se déchirer".

Si en plus tu es titulaire du bail, c'est à lui de partir, à toi de le lui faire comprendre, quit un matin à mettre ses affaires dehors et le mettre devant le fait accompli. "Je t'ai prévenu, tu l' as pris comme tu as voulu, puisque tu ne veux pas comprendre, je prends les rennes de MA VIE!!"

Tu as sans doute d' autres solutions aussi j'imagine mais ce sont celles que j' ai expérimenté avec le jeune homme qui partageait ma vie il y a encore une semaine, et m' avait même demandé en mariage deux semaines avant de me mettre dehors...

On a choisi la première option et aujourd'hui l' entente est plus que cordiale, c'est quasiment de l' amitié,... Comme quoi tout est possible. Ce sont tes biens, rien ne l' autorise à en prendre possession ou à les détruire. Rappelle lui simplement que si il fait ça il s' expose à des poursuites judiciaires. Propose lui un délais peut être, type : il y a des promos sur les clic clac la semaine prochaine, en attendant je dormirai sur un matelas et te laisse le lit, mais au ... du mois, je récupère ce qui m' appartient quoi qu'il arrive.

Et surtout ne transige pas!! Ne reviens pas en arrière, tu perdrais ta crédibilité.

Courage!! Sois forte!!! Crois moi, je connais ses questions!! Je ne dis pas que c est la réponse exacte, s'en es une simplement, parmi beaucoup j'imagine, mais n'oublie pas: tu as droit au respect, et de t'aimer et être aimé à ta juste valeur. Ne laisse jamais personne te dire, ou te faire croire le contraire.

Plein d' energie positive pour toi, et du courage quoi que tu décides.

Amicalement
Cissou

Profil supprimé - 12/02/2014 à 09h32

Bonjour Sherpa,

je suis Sébastien, malade alcoolique abstinant et je me permets cette réponse parceque je connais bien la maladie pour avoir pratiqué pendant de trop nombreuses années. Les comportements que tu décris chez ton compagnon sont typiques du malade alcoolique (menace chantage, coups bas...) Hélas, Cissou te l'as dis, tu ne peux pas agir à sa place pour le sauver de cet enfer et l'hospitalisation de

force n'a aucun intérêt si ce n'est d'accentuer le phénomène de rancune et de méchanceté envers toi. La seule chose que tu peux faire est de te protéger toi, car tu n'as pas à subir cette violence parcequ'il est malade. Ce n'est pas de sa faute, certes mais ce n'est pas de la tienne non plus. Quant aux meubles, ça ne me paraît pas être l'urgence pour le moment, il ne s'agit que de matériel et c'est bien peu par rapport à ce que tu peux endurer. Il y aura forcément une solution pour ça plus tard, qu'elle soit de gré ou de force.

Par rapport à sa promesse, je ne voudrais pas te faire de fausses joies mais pour ma part, j'ai aussi promis et promis de nombreuses fois que j'allais remédier à mon problème sans jamais pouvoir tenir mes promesses. J'ai arrêté de boire uniquement lorsque j'ai décidé de le faire pour moi.

Je t'encourage de toutes mes forces à ne pas rester seule face à ce problème et en parler autour de toi, tu ne peux pas souffrir en silence, il faut que tu te libères pour aller bien.

je te souhaite beaucoup de courage.

Sébastien
